

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 Février 2026

Ouverture de la séance à 20 H 00 – 6 conseillers présents (B. Reynaud et O. Leleu excusés)

Mme Brigitte PRÉVOT a été désignée comme secrétaire. Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 15.12.2025 et aucune rectification n'a été demandée.

➤ Ordre du jour :

▶ Convention avec la Société LE SOLEIL DE CHANENC :

Cette société gère la centrale photovoltaïque de Chanenc, qui doit être raccordée au réseau ENEDIS à Barcelonnette en traversant le territoire de Faucon. Par l'intermédiaire de son Avocate Me OLIVIER, la Commune a négocié un accord pour être indemnisée des désagréments du passage de ce raccordement. Mme Le Maire propose à l'assemblée d'approuver la convention qui fixe à 1 200 € / an pendant 30 ans, l'indemnisation accordée pour compenser la traversée de la Commune. Le Conseil Municipal, après délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

▶ Approbation de l'Avenant n°2 au Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2024-2026 :

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis plusieurs années le Département soutient les communes à travers ses Contrats Départementaux de Solidarité Territoriale (C.D.S.T.) par l'intermédiaire de la C.C.V.U.S.P. Le dernier en date, qui porte sur la période 2024-2026, a été ajusté une première fois, début 2025, dans un avenant n°1 (avec 2 nouveaux projets pour Faucon). Mme Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'Avenant n°2 qui comprend un projet supplémentaire pour Faucon (rénovation d'un vitrail de l'Eglise). Le Conseil Municipal, après délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

▶ Demande de subvention au Département au titre du C.D.S.T. 2024/2026 :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée qu'un vitrail de l'église de Faucon s'est particulièrement fragilisé ces dernières années et qu'il est indispensable, pour le sauvegarder, de le faire rénover. Le montant des travaux H.T. est estimé à 10 775 €. Ayant déjà obtenu un accord de principe du Département, Mme le Maire propose de demander une subvention de 80%, soit environ **9 500 €**. Le Conseil Municipal, après délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

▶ Demande de subvention à l'Etat (DETR 2026-1) pour l'agrandissement de l'abri à sable :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune ne dispose que d'un seul garage (au cimetière) utilisé pour la voiture mais inadapté pour le tractopelle et le camion. Ce qui est peu pratique pour l'agent communal qui doit faire des va-et-vient pour aller jusqu'à l'abri à sable. Elle propose de modifier cet abri en l'agrandissant (Devis maçon : 11 919 € HT – Devis charpentier : 13 360 € HT) et de demander une subvention pour ces travaux de 50%, soit environ **13 900 €**. Le Conseil Municipal, après délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

▶ Demande de subvention à l'Etat (DETR 2026-2) pour le mur du cimetière :

Mme le Maire indique à l'assemblée que la dégradation du mur d'enceinte du cimetière s'accélère, notamment en partie haute cause des infiltrations d'eau. Le devis pour la pose de couvertines et la reprise du mur arrière-côté Nord-Est en laissant des pierres semi apparentes s'élève à 12 566 € HT. Elle propose de demander une subvention pour ces travaux de 60%, soit environ **8 300 €**. Le Conseil Municipal, après délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

► **Renouvellement de la convention de stérilisation des chats avec AUDACCE :**

Mme le Maire indique à l'assemblée que la convention du 16.12.2016 passée avec l'Association AUDACCE concernant la stérilisation des chats errants sur la Commune, est arrivée à expiration le 15.12.2025. La prolifération des chats ayant été enrayée depuis quelques années, Mme le Maire propose de renouveler le partenariat avec AUDACCE : l'association mène des campagnes de stérilisation et d'identification et la Commune prend à sa charge les frais correspondants. Le Conseil Municipal, après délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

► **Convention de servitude avec le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) :**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune est propriétaire de parcelles sur la Commune d'ENCHASTRAYES, dont la parcelle C 28 sur laquelle sont implantés 2 pylônes électriques. Pour la sécurisation et la durabilité de la ligne, RTE a informé la Commune que les anciens supports en bois vont être remplacés par des supports métalliques moyennant une indemnité de 458,00 €. Elle propose d'approuver la convention de servitude correspondante. Le Conseil Municipal, après délibéré, accepte cette proposition à l'unanimité.

► **Contrat de territoire Eau et Climat entre la CCVUSP et l'Agence de l'Eau :**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la CCVUSP s'est engagée dans l'élaboration d'un contrat de territoire avec l'Agence de l'Eau afin, notamment, de favoriser diverses actions en matière d'alimentation en eau potable et de gestion des eaux pluviales. Pour cela elle propose de définir un programme de travaux que la commune souhaite réaliser en priorité afin que la CCVUSP l'inscrive dans le volet eau potable du futur contrat Eau et Climat. Les projets proposés concernent : le renouvellement de branchements (St Flavay et Bérard) et de canalisations (Bérard et Place de la Mairie) ainsi que divers travaux sur les réservoirs.

► **Questions et informations diverses :**

- **Subvention** : la subvention de 11 512 € pour les travaux sur la canalisation d'alimentation en eau potable de Font-de-Rase a enfin été versée (travaux de 2024).
- **Vente de bois** : l'intégration d'une partie de la forêt communale au régime forestier a permis l'octroi d'une coupe de bois aux Ets BAYLE qui vont reverser 12 000 € à la Commune.
- **La mise en conformité des captages** : la longue et fastidieuse phase administrative suit son cours avec l'aide de l'Agence Départementale I.T.04
- **Gestion de l'eau** : à l'expiration de la DSP, à ce jour VEOLIA a fait une proposition d'assistance technique. D'autres prestataires vont être contactés.
- **Curage des torrents** : en plus des travaux qui vont être entrepris par la Département et la Commune, les propriétaires riverains sont également sollicités.
- **Torrent de Buriane** : la remise en état du passage à gué par l'entreprise SACTP devrait commencer début Mars.
- **Contentieux** : l'audience pour le dossier de démolition d'une construction illégale à l'Argile devrait avoir lieu en juin. La procédure de contestation d'alignement au Bourget suit son cours.
- **Recensement de la population** : les opérations de collecte de renseignements se sont bien passées et la population en est remerciée.
- **Loto du CCAS** : cette animation conviviale a été appréciée de tous.
- **Salle des fêtes** : le réaménagement de la cuisine est envisagé.

La séance est levée à 21h00